

Procès-verbal

Réunion ordinaire publique CCJL/2022-2023/02 du Consortium Centre Jules-Léger, tenue le jeudi 15 décembre 2022, en diffusion sur le web.

La présidence fait le rappel que la réunion publique ordinaire est enregistrée et diffusée en direct sur Youtube.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La réunion ordinaire publique du Consortium Centre Jules-Léger du jeudi 15 décembre 2022 est ouverte à 19 h 01.

SONT PRÉSENTS:

Présidence du Conseil : Samia Ouled Ali

Vice-présidence: Johanne Lacombe

Conseillères scolaires : Melinda Chartrand, Suzanne Salituri, Jeannette Labrèche

Élève conseiller : Curtis Jr. Brown (19h25)

Directeur de l'éducation : Jean-François Boulanger

Membres de l'administration : Johanne Fiset, Mélissa Joseph, Najwa Znini

Interprète LSQ: Karine Bénard

Soutien technique : Catherine Richard

Secrétaire de séance : Janie Mayer

ABSENCE: Benoit Fortin

MOT DE LA PRÉSIDENCE:

La présidente Mme S. Ouled Ali souhaite la bienvenue à cette toute première réunion ordinaire du Conseil du mandat 2022-2026.

Énoncé : Reconnaissance du territoire

La présidence demande de réfléchir au territoire sur lequel vous vous retrouvez et de vous rappeler que les peuples autochtones utilisent ces terres depuis des millénaires. Nous tenons à reconnaître les traités qui existent dans nos régions et que malgré le fait que ces traités furent signés il y a plusieurs années, ils sont encore très pertinents aujourd'hui.

Nous reconnaissons également que Terre-Mère est le foyer des Premières Nations, des Métis, des Inuit et de tous les non autochtones. C'est dans cet esprit de partage que nous veillons collectivement à protéger la terre, l'eau, les animaux et à nous respecter les uns et les autres dans l'intérêt de la paix et de l'amitié pour les générations à venir.

2. PRÉSENTATION AU CONSEIL / OCCASIONS DE RECONNAISSANCE

Sans objet

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOTION 1, RÉSOLUTION CCJL/22-23/07

Il est proposé par la conseillère Lacombe Appuyé de la conseillère Labrèche

QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la réunion ordinaire publique du CCJL du 15 décembre 2022.

Adoptée

DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflit d'intérêt n'est soulevée sur un des sujets au présent ordre du jour.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Réunion ordinaire du 13 octobre 2022

MOTION 2, RÉSOLUTION CCJL/22-23/08

Il est proposé par la conseillère Chartrand Appuyé de la conseillère Lacombe

QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la réunion ordinaire du CCJL du 13 octobre 2022.

Adoptée

4.2 Réunion annuelle d'organisation du 1er décembre 2022

MOTION 3, RÉSOLUTION CCJL/22-23/09

Il est proposé par la conseillère Labrèche Appuyé de la conseillère Salituri

QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la réunion annuelle d'organisation du CCJL du 1^{er} décembre 2022.

Adoptée

5. SUIVIS DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Sans objet

6. POINTS DE DÉCISION, DISCUSSION

6.1 Rapport des états financiers audités pour l'année 2021-2022

Les états financiers audités pour l'année 2021-2022 ont été présentés à la séance à huis clos. La firme comptable MNP , qui a procédé à l'audit, confirme la bonne situation financière du CCJL.

MOTION 4, RÉSOLUTION CCJL/22-23/10

Il est proposé par la conseillère Lacombe Appuyé de la conseillère Salituri

Que soient adoptés les états financiers audités pour l'année 2021-2022, tel que contenu au rapport CCJL/2022-2023/01 présenté lors de la séance ordinaire publique du CCJL du 15 décembre 2022.

Adoptée

7. RAPPORTS DES COMITÉS

7.1 Réunion du Comité consultatif des parents et des programmes du 26 octobre 2022

La présidence invite la conseillère Salituri à présenter le rapport de la réunion du Comité consultatif des parents et des programmes du 26 octobre 2022.

MOTION 5, RÉSOLUTION CCJL/22-23/11

Il est proposé par la conseillère Salituri Appuyé de la conseillère Chartrand

QUE le rapport du CCPP soit adopté tel que présenté à la réunion ordinaire publique du CCJL du 15 décembre 2022.

Adoptée

7.2 Réunion ordinaire à huis clos siégeant en comité plénier du 15 décembre 2022.

Le sujet sera discuté après que l'étude de l'ordre du jour à huis clos soit complétée.

8. RAPPORTS DE MONITORAGE DES POLITIQUES

8.1 Politique 3.2 : Situation et activités financières

La direction de l'éducation présente le rapport de monitorage 3.2 portant sur la situation et les activités financières. Il souligne quelques anomalies qui justifient la déclaration de conformité partielle.

MOTION 6, RÉSOLUTION CCJL/22-23/12

Il est proposé par la conseillère Lacombe Appuyé de la conseillère Chartrand

Que soit reçu le rapport de monitorage POL-3.2/01/2022-2023 portant sur la Politique 3.2 – Situation et activités financières pour la période du 1^{er} septembre 2022 au 30 novembre 2022, tel que présenté à la réunion ordinaire publique du CCJL le 15 décembre 2022.

Adoptée

8.2 Politique 3.4 : Traitement du personnel et des bénévoles

La direction de l'éducation souligne la mise en œuvre de directives administratives pour appuyer la politique 3.4 portant sur le traitement du personnel et des bénévoles.

De plus, il informe les membres qu'un sondage sur le climat organisationnel a été tenu auprès du personnel et que lorsque l'analyse sera complétée, il y aura une présentation formelle au Conseil.

MOTION 7, RÉSOLUTION CCJL/22-23/13

Il est proposé par la conseillère Lacombe Appuyé de par la conseillère Salituri

Que soit reçu le rapport de monitorage POL-3.4/01/2022-2023 portant sur la politique 3.4 – Traitement du personnel et des bénévoles tel que présenté à la réunion ordinaire publique du 15 décembre 2022.

Adoptée

9. DÉCISIONS EN BLOC

Sans objet

10. COMMUNICATION ET APPUI AU CONSEIL

10.1 Rapport de l'ACÉPO

La conseillère Labrèche fait rapport des activités de l'ACÉPO. Une réunion a eu lieu en novembre à laquelle Benoit Fortin a été élu à la présidence et Samia Ouled Ali à la vice-présidence. De plus, on souligne le Symposium sur l'éducation qui se tiendra du 26 au 28 janvier 2023.

10.2 AFOCSC

La conseillère Salituri fait rapport des activités de l'AFOCSC. Une rencontre a eu lieu les 9 et 10 décembre à Toronto à laquelle M. Robert Demers du Conseil scolaire Catholique providence a été nommé à la vice-présidence.

10.3 FNCSF

La conseillère Lacombe, à titre de vice-présidente, fait rapport des activités de la FNCSF. Une première rencontre avec le nouveau président M. Simon Cloutier a eu lieu, et les différents comités ont été créés. De plus, elle souligne sa participation à plusieurs activités au nom de la FNCSF.

10.4 Rapport de la direction de l'éducation

La direction de l'éducation présente son rapport d'activités qui se retrouve dans la documentation.

10.5 Couvertures médiatiques

Le rapport sur les couvertures médiatiques est déposé.

10.6 Plan de travail

Le plan de travail 2022-2023 est déposé.

MOTION 8, RÉSOLUTION CCJL/22-23/14

Il est proposé par la conseillère Labrèche Appuyé de la conseillère Lacombe

QUE soient reçus les points de communication tels que présentés lors de la réunion ordinaire publique du CCJL du 15 décembre 2022.

Adoptée

11. RÉTROACTION DE LA RÉUNION

Comment les décisions prises lors de cette réunion ont-elles un impact sur l'épanouissement du Consortium Centre Jules-Léger ?

La conseillère Lacombe souligne l'essor et son appréciation du CCJL.

À 19 h 48, la recommandation suivante est formulée:

MOTION 9, RÉSOLUTION CCJL/22-23/15

Il est proposé par la conseillère Chartrand Appuyé de la conseillère Labrèche

QUE la réunion ordinaire publique CCJL/2022-2023/02 du 15 décembre 2022 du Consortium Centre Jules-Léger soit suspendue à 19 h 48.

Adoptée

À 20 h 20, les membres reprennent l'étude de l'ordre du jour de la séance publique.

7. RAPPORTS DES COMITÉS (suite)

7.2 Réunion ordinaire à huis clos siégeant en comité plénier du 15 décembre 2022.

MOTION 10, RÉSOLUTION CCJL/22-23/16

Il est proposé par la conseillère Lacombe Appuyé de la conseillère Chartrand

QUE les recommandations approuvées lors du comité plénier siégeant à huis clos du 15 décembre 2022 soient approuvées telles que présentées.

Adoptée

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

MOTION 11, RÉSOLUTION CCJL/22-23/17

Il est proposé par la conseillère Chartrand Appuyé de la conseillère Salituri

QUE la réunion ordinaire publique CCJL/2022-2023/02 du 15 décembre 2022 du Consortium Centre Jules-Léger soit levée à 20 h 22.

Adoptée

Samia Ouled Ali, Présidente Adopté le 16 février 2023

MOTION 2, RÉSOLUTION CCJL/22-23/22